



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Banque de France

Question écrite n° 14661

Texte de la question

M Emile Koehl demande à M le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, s'il a l'intention de réformer la Banque de France pour, d'une part, la rendre plus autonome en s'inspirant de l'exemple allemand de la Bundesbank, d'autre part, s'adapter au futur système européen de banques centrales appelé à faire converger les politiques monétaires.

Texte de la réponse

Reponse. - Il n'est pas envisagé de modifier le statut de la Banque de France, qui fonctionne de manière très satisfaisante. Celle-ci bénéficie d'une grande autonomie et entretient, par tradition, une relation étroite et harmonieuse avec le ministre des finances pour la conduite de la politique monétaire.

Données clés

Auteur : [M. Koehl • mile](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14661

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : économie, finances et budget

Ministère attributaire : économie, finances et budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juin 1989, page 2744